

En Belgique, pas moins de 8 cambriolages sont enregistrés chaque heure !

Découvrez comment éviter d'être victime en sécurisant votre habitation.

1. Adoptez des bonnes habitudes

Ces mesures sont simples, efficaces, faciles à mettre en œuvre et ne coûtent quasi rien !

- Fermez toujours vos portes et fenêtres à clé, même si vous vous absentez pour un court instant.
- Cachez autant que possible vos objets attrayants, comme votre GSM, ordinateur portable, GPS et mettez hors de la vue des passants votre téléviseur, chaîne Hi-fi, ...
- Donnez toujours l'impression que votre habitation est occupée : branchez des lampes sur minuterie aléatoire, faites vider votre boîte aux lettres en cas d'absence et demandez à vos voisins d'abaisser et de remonter les volets. Surtout ne communiquez pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux.
- Enregistrez les numéros de série de vos appareils. Ainsi, s'ils sont retrouvés après un vol, ils pourront vous être restitués. Vous pouvez également les marquer afin de dissuader davantage les cambrioleurs.
- Rangez toujours le matériel qui pourrait faciliter la tâche du cambrioleur (ex. : échelle, matériel de jardin, ...).

2. Installez des mesures de sécurisation mécanique

Le matériel de sécurisation va renforcer vos portes et fenêtres contre les intrusions.

Les portes

- Équipez les portes extérieures d'une **fermeture à points multiples** (minimum trois points de fermeture).
- Un cylindre qui dépasse de plus de 2 mm constitue un danger potentiel de cambriolage. Dès lors, équipez la porte d'un **protection solide pour le cylindre (plaque de protection ou rosace)** sans vis apparentes de l'extérieur.



- Optez pour un **cylindre de sécurité** avec une carte de sécurité.
- Vous n'avez pas de serrure de sécurité ? Placez un **verrou en applique**.



Les fenêtres

- Ajoutez des **verrous en applique** sur vos fenêtres. Les verrous de fenêtres, s'ils sont visibles, peuvent avoir un effet dissuasif auprès des cambrioleurs. Par facilité, utilisez la même clé pour tous les verrous.
- Préférez le **verre feuilleté** qui offre un certain niveau de protection contre les éventuels bris de vitres.
- Prévoyez suffisamment de **gâches à têtes de champignon**. Elles compliquent les tentatives d'ouverture entre la partie fixe et la partie ouvrante de la fenêtre.
- Veillez à ce que **le châssis soit solidement fixé** à la maçonnerie.
- Optez pour des **poignées de fenêtre verrouillables**.



Autour de votre habitation

- Prévoyez un **éclairage extérieur** qui s'enclenche lorsque quelqu'un s'approche de votre habitation.
- **Veillez à la visibilité** : le contrôle social de vos voisins est essentiel en matière de prévention contre les cambriolages. Evitez donc les hautes haies et la végétation dense.

3. Complétez les mesures précédentes par une sécurisation électronique

Les systèmes électroniques n'empêchent pas l'intrusion dans votre habitation ! Ils permettent toutefois de signaler la présence de cambrioleurs qui auront moins de temps pour chercher des objets de valeur.

Si vous faites installer une alarme, tenez bien compte des éléments suivants :

- Si vous n'êtes pas raccordé à une centrale d'alarme, vous devez déclarer votre système sur www.police-on-web.be
- Un entretien annuel est obligatoire légalement.
- Branchez l'alarme à chaque fois que vous quittez votre habitation (même pour quelques instants).

Faites appel à un conseiller en prévention vol

Le conseiller en prévention vol vous aide à sécuriser votre habitation. Il s'agit d'un policier ou d'un agent communal spécifiquement formé dans le domaine de la prévention des vols.

Il effectue une visite gratuite de votre domicile et examine les points faibles de votre habitation avec vous. Il vous donne des conseils sur les mesures à adopter.

Pourquoi faire appel à un conseiller en prévention vol ?

- C'est gratuit
- Il dispense des conseils sur mesure
- Ses conseils sont neutres et objectifs
- Ses recommandations sont sans engagement

Prenez rendez-vous avec votre conseiller en prévention vol via le site www.conseillerenpreventionvol.be

Pour retrouver davantage d'informations sur la sécurisation de votre habitation consultez le site www.besafe.be ou la brochure **Habiter en sécurité**.

www.besafe.be

**HABITER EN
SÉCURITÉ**

Stop aux cambrioleurs



E.R. : Philip Willekens, Boulevard de Waterloo 76, 1000 Bruxelles 2016